@icvf.Lettre

Numéro de janvier / février 2013 accompagnant CVC n° 877

LA LETTRE ELECTRONIQUE INTER REGIONALE DE L'ASSOCIATION DES INGENIEURS EN CLIMATIQUE, VENTILATION ET FROID

Normandie

« Le droit dans le bâtiment » et « La PAC gaz à absorption » tels étaient les thèmes abordés au cours de deux réunions de l'AICVF Normandie l'une à l'INSA de Rouen et l'autre à la Faculté des Sciences de Rouen. Robert BEAUDOIN en est le rapporteur.

Rhône Alpes

Le 19 juin au Lycée Roger Deschaux à Sassenage (près de Grenoble) et le 2 octobre 2012 au Lycée technique Monplaisir à Lyon, le thème des deux conférences organisées par l'AICVF Rhône Alpes était : « Les systèmes de chauffage : Les éléments de la réussite ». Hervé-Pierre GIROUD résume les interventions.

Ile de France

Deux sujets à l'ordre du jour de la réunion du 18 octobre 2012 organisée par l'AICVF Ile de France à l'Ecole Maximilien Perret à Alfortville : « La VMC et ses fonctions annexes » et les « Logiciels réglementaires RT 2012 ». Pierre BARDOU et Michel LAVAL nous rapportent ces 2 réunions.

Lorraine

« Quand l'innovation vient conforter la réglementation » tel était le titre de la conférence sur la RT 2012 organisée par l'AICVF Lorraine le 12 novembre 2012 à l'Hôtel Ariane à Nancy. Lucien DIM nous en rend compte.

Touraine Centre

Le 13 novembre 2012, l'AICVF Touraine Centre réunissait ses partenaires. Daniel DESGRANGES résume cette réunion.

Provence Alpes

Le 24 novembre 2012, l'AICVF Provence Alpes recevait les Présidents des Groupes régionaux.

Ile de France

Le 21 décembre 2012, l'AICVF Ile de France, conjointement avec l'ATEE Ile de France, organisait une conférence / débat sur les Certificats d'économies d'énergie dans l'amphithéâtre Michelet de la Tour Total à la Défense *(Voir ci-dessous)*

Réunion des Présidents Marseille le 24 nov. 2012

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre ville de Marseille, citée phocéenne, ancienne Massalia.
Cette ville multicolore aux parfums d'orient, on l'aime ou on la déteste.
Je suis aujourd'hui avec Christian PRADIER marseillais d'adoption, marseillais accepté. Il doit prochainement me remplacer, je vais le guider patiemment pendant une année afin qu'il puisse bien prendre ses marques. Je n'ai aucun doute sur ses capacités à faire monter l'Aïoli (mayonnaise + ail) dans notre univers de bénévoles, pas toujours facile à animer.
Vous allez emporter dans vos bagages un VRAI savon de Marseille à l'huile d'olive. Symbole à lui seul de notre mer intérieure, l'olivier représente la longévité, son rameau la paix et son huile la lumière.
C'est peut-être parce que l'AICVF possède ces 3 qualités qu'elle est toujours l'AICVF. Il est temps maintenant de se mettre au travail, je donne la parole à Bertrand, notre cher président.
Merci.

Accueil des Présidents par Bernard CARNEIRO, Président AICVF Provence Alpes

Une tribune de qualité a débattu des certificats d'économies d'énergie. De gauche à droite : Erik PARAYRE (Petrovex-Auchan), Aristide BELLI (Total), Patrice HENNIG (GDF Suez), Elisabeth TARTREAUX (EDF), Philippe NUNES (qui animait la table ronde), Frédéric UTZMANN (Certinergy), Jean-Marie CARTON (CAPEB), Jean-François MARTY (UECF) et Patrick VENZAL (Point P).

Normandie

Le droit dans le bâtiment, de l'acquisition à la réception. Tel était le thème de la conférence organisée le 7 juin 2012 après midi à l'INSA de Rouen par l'AICVF Normandie.

Pour se différencier de la manifestation qui avait eu lieu sur le même thème en novembre 2010, le Président Jean-Pascal SERRE a souhaiter innover dans la présentation de ce vaste sujet, en permettant un échange entre professionnels avertis, et également en incitant à la participation à un débat du type « questions / réponses ».

Cette table ronde a été animée par Madame Nathalie HERNANDEZ, journaliste à France Inter, spécialiste des affaires judiciaires qui nous a fait l'honneur d'animer ce débat.

Autour de la table étaient présents de nombreuses personnalités, parmi lesquelles : des Hauts Magistrats : Maître Rémy LE HORS, Maître Michel DEJARDIN, Maître Stéphane AUPOIX, Présidents et Vice-présidents de juridiction, Maître Isabelle MISSOTY bâtonnier, Maître Carole BONVOISIN, avocats spécialisés dans le droit du bâtiment. Il y avait aussi : un notaire, Maître Hervé GUEROULT, un administrateur de la Compagnie des experts, Monsieur Philippe HOORELBEKE, la Compagnie d'Assurances AXA, représentée par Monsieur Hughes LESCURE, tous acteurs du monde du bâtiment.

Madame HERNANDEZ a souhaité que la sujet soit décomposé en quatre chapitres : l'acquisition, la conception, la réalisation et la réception.

En fait, ces différents sujets se sont interférés plus ou moins entre eux, tant il est apparu que les conditions de vie de bien des habitants sont loin d'une logique d'économie d'énergie. Les nouveaux bâtiments, du type BBC notamment, obligent en effet à revoir notre manière d'être pour concevoir et habiter différemment.

Malheureusement, les problèmes existent. Si on conçoit aujourd'hui en mettant en harmonie tous les corps d'états, faute est de constater que bien des installations sont surdimensionnées et parfois mal régulées. Pour contrecarrer ces désordres, il faut consacrer plus de temps à la conception. L'architecte est désormais lié au thermicien, à l'éclairagiste et à l'acousticien, car dès à présent, il y a obligation de résultat.

Les entreprises sont confrontées à des choses nouvelles, comme la ventilation double flux, l'étanchéité à l'air, les installations solaires, les PAC, etc. …

La technique avance à grands pas, et les réglementations également. Tout cela va peut être un peu trop vite, d'où les désordres constatés qui amènent à des procès de plus en plus nombreux. Le nombre croissant de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrages le montre. D'où le fait notamment de bien s'assurer contre les dommages ouvrages, comme l'a bien expliqué Monsieur LESCURE de la Compagnie AXA.

Ainsi, les magistrats auront de plus en plus de dossiers complexes à traiter. Mais ces dignitaires nous ont dit être confiants, bien décidés à régler les problèmes efficacement dans un minimum de temps.

Tous les intervenants nous ont apporté les réponses aux questions qui sont au cœur de nos préoccupations sur le métier de la construction. Et ce large débat fort passionnant s'est poursuivi lors du verre de l'amitié et du dîner qui a suivi, auquel ont assisté bon nombre de participants autour des personnalités que la Président Jean-Pascal SERRE a chaleureusement remercié.

Robert BEAUDOIN, Secrétaire AICVF Normandie

Au centre, le Président Jean-Pascal SERRE et les intervenants

Normandie

La pompe à chaleur à absorption gaz. Tel était le thème de l'importante réunion débat organisée le jeudi 11 octobre 2012 dans l'un des amphithéâtres de la Faculté des Sciences de Rouen Le Madrillet.

La commission d'organisation, sous l'autorité du Président Jean-Pascal SERRE, a eu pour objectif de présenter les atouts de la PAC à absorption gaz, d'autant plus que celle-ci est moins bien connue que celle à compresseur électrique. Pour ce faire, les coordinateurs Michel HAUTBOUT et Frédéric CORDIER ont invités deux intervenants qui dominent parfaitement ce sujet. Après ouverture de la séance par Jean-Pascal SERRE qui présenta l'AICVF, la parole fut donnée à :

- Monsieur Olivier ALBOUY, ingénieur chez GrDF, qui après avoir développé le rôle et les fonctions des réseaux gaz, fit un exposé technique sur les PAC à absorption. En premier lieu, il présenta le système de la compression thermo physique avec les différents organes d'échanges thermiques, puis les touts de ce type de matériel (haute température possible – rendement levé – faible niveau sonore – puissance électrique limité – et une maintenance pratiquement identique à celle d'une chaudière à condensation). Le rendement du bruleur gaz est de l'ordre de 1 et celui du générateur de 0.8. Bien que née avant les années 80, la PAC à absorption n'est devenue réversible qu'il y a une dizaine d'années seulement.

- Monsieur Stéphane MOUREAUX de la société France Air, qui intervient entre autre dans la conception et la mise au point des installations avec PAC à absorption, en précise les intérêts : l'ammoniac, fluide frigorigène, se retraite sans aucun souci - la maintenance est limitée et simplifiée – offre un grand intérêt dans les habitations (chauffage + ecs).

Par contre, les désordres constatés proviennent généralement d'un mauvais dimensionnement ou d'une installation non-conforme aux règles de l'art. Ce qui confirme que le thermicien doit intervenir avant toute finalisation.

Le taux de croissance de ces PAC à absorption est de 80 à 140 d'une année sur l'autre.

Le Président Jean-Pascal SERRE clôtura cette manifestation très appréciée de l'assistance, notamment des étudiants en Master, en remerciant la direction de la Faculté des Sciences ainsi que les deux intervenants pour la qualité de leur exposé. En finale un buffet permit un échange de vue sur les différents aspects concernant le choix de ce type de PAC.

Robert BEAUDOIN, Secrétaire AICVF Normandie

Les intervenants devant la table de conférence

Rhône Alpes : Les systèmes de chauffage : les éléments de la réussite

C'est le titre des deux conférences organisées par le Groupe AICVF Rhône Alpes. Le 19 juin, sur le site du Lycée Roger Deschaux à Sassenage et le 2 octobre 2012 dans les locaux du Lycée technique Monplaisir à Lyon. La conférence préparée par Marc MONTESINO responsable Prescription régional du groupe ATLANTIC - GUILLOT a permis de réunir sur une même scène les plus grands constructeurs de générateurs de chauffage.

Après l'accueil par Michel DUCLOS président AICVF Rhône Alpes, Rodolphe BERON professeur, rappelait en préambule comment minimiser la consommation d'énergie primaire tout en répondant aux besoins. Il s'agit de rendre intelligents, en interconnexion, en interaction donc en intercompréhension l'ensemble des éléments du système de chauffage. Ce fut un rappel pertinent des fondamentaux sur les échangeurs, les brûleurs, les types de collecteurs et leurs points de vigilance, les réseaux hydrauliques et la gestion de l'eau.

Marc MONTESINO à son tour, abordait la notion de condensation et les chaudières basse température. Remise en mémoire des notions à respecter autour du débit (débit mini) et de la température mini (pour les chaudières acier). Pour condenser, la température de retour des circuits doit être la plus basse possible (< 55°C) et le débit retour froid le plus haut possible . Savoir optimiser la notion de condensation c'est faire un choix entre les avantages de l'inox ou de l'alu, la performance en fonction du combustible, la limite de surpuissance. Toutes les conditions furent évoquées pour se rapprocher de la combustion stœchiométrique et assurer le meilleur rendement. L'intervenant rappelait enfin les nouvelles obligations et décrets, notamment l'obligation de réaliser un audit pour toutes les copropriétés de plus de 50 logements avec chauffage collectif, pour l'objectif clair de moins consommer, donc de moins polluer.
Robert RUZZA, Ingénieur d'affaires de la Société VIESSMANN, détaillait ensuite les différents schémas hydrauliques. La performance du circuit hydraulique suppose une sélection rationnelle de la chaudière et du schéma. Il conviendra d'établir des critères entre Chaudière Basse température et Chaudière à condensation en fonction de la température et du débit du circuit hydraulique. La présentation reprenait ensuite l'ensemble des schémas possibles en fonction des choix et des contraintes d'utilisation.

Le sujet suivant concernait la qualité de l'eau dans les réseaux. Stéphane RODRIGUES de la Société BOSCH - BUDERUS rappelait les dysfonctionnements et dégâts dans les circuits et générateurs de chauffage dus à la corrosion et à l'entartrage. Son propos reprenait la chimie de l'eau et la corrosion, les oxydes métalliques qui se forment sur les parois métalliques et les risques de corrosion.
Les dégâts de l'entartrage sont rappelés, diminution de l'échange thermique, dégât par surchauffe, diminution des sections et augmentation des pertes de charge. Une reprise intéressante sur les éléments fondamentaux comme le PH, la conductivité et sur le comportement des métaux confrontés à la corrosion.
Les solutions pour une bonne maintenance ? Une homogénéité des températures dans le corps de chauffe et dans l'échange thermique avec une puissance adaptée aux besoins.

Les brûleurs et la combustion était le thème suivant, par Thierry GIRARD de la Société WEISHAUPT, développant les notions de rendement, la régulation et la variation de vitesse. Un bref rappel de la réglementation : Décret n° 98-817 du 11 septembre 1998 : En clauses complémentaires, l'article 9 prévoit que l'exploitant de la chaufferie est tenu de calculer à chaque remise en service et au moins tous les 3 mois pendant la durée de fonctionnement, le rendement caractéristique de la chaudière dont il a la charge. Arrêté du 15 septembre 2009 : Relatif a l'entretien annuel des chaudières dont la puissance est comprise entre 4 et 400 KW
Les économies potentielles par la régulation de vitesse ? Il est question d'amélioration de l'efficacité, réduction des coûts et réduction du niveau sonore. Les économies et la régulation ? Une économie de combustible et une sécurité accrue. Les solutions proposées sont toutes respectueuses de l'environnement et des exigences d'émission et notamment sur les procédés de réduction des NO_x.

Le 2 octobre, après les questions des participants et la visite de notre hôte Monsieur Georges KIGHELMAN, Proviseur de l'école La Martinière Monplaisir, la réunion se terminait comme il se doit par un cocktail très convivial.

IMPORTANT : L'ensemble des supports d'interventions de cette conférence sont disponibles sur notre site http://aicvfra.com

Hervé-Pierre GIROUD, Correspondant AICVF Rhône Alpes

Rhône Alpes : Les systèmes de chauffage : les éléments de la réussite

Ils étaient nombreux à assister à la réunion de Rhône Alpes.

Ile de France

Le 18 octobre 2012, encore un fois accueilli dans l'amphithéâtre de l'Ecole Maximilien Perret à Alfortville (que Raymond COSTES le directeur du GEFEN en soit remercié), le groupe AICVF d'Ile de France a organisé une réunion thématique portant sur deux sujets : la VMC et ses fonctions annexes et les logiciels de calculs réglementaires RT 2012.

La VMC et ses fonctions annexes

Présentation effectuée par les prescripteurs Ile de France de la Société ALDES – Eric Bokobza et Cédric Stortz et également avec la Société RIBO et son prescripteur France Nord-est,
Dominique Six.

Déclinaison des solutions associées à la VMC pour la production individuelle et par voie thermodynamique d'ECS en habitat individuel et collectif. C'est la gamme de ballon thermodynamique dite T Flow et VMC hygroréglable.

Déclinaison des solutions de production d'ECS en maison individuelle par pompe à chaleur sur air extérieur et utilisant la technologie CO_2 de SANDEN et apportant de très hauts rendements énergétiques. Ce la gamme T.Flow ACTIV.

Déclinaison des solutions double flux, individuelles et collectives, associant dans le cadre des bâtis respectant un niveau de sobriété énergétique au moins égal à la RT 2005, avec association de récupération statique et thermodynamique individualisées.

Solutions 4 en 1 travaillant sur les seuls débits réglementaires pour assurer la couverture des besoins de chauffage / rafraîchissement et complétée, ou non, par la production d'ECS individuelle. Ce sont les gammes T Zen 400 et 4000.

Ces présentations nous ont permis de visualiser, par des schémas de liaisons aérauliques et hydrauliques, les environnements nécessaires aux installations. Question : Double flux en habitat collectif avec récupération de chaleur sur air extrait ? Oui, mais avec une solution individualisée ou une solution centralisée ? Nous avons notés que ces solutions sont l'objet de divers Titre V pour permettre leur insertion dans les calculs RT réglementaires.

Déroulé des solutions RIBO, sur le principe de la pompe à chaleur air-air avec unité extérieure, qui permettent d'être jumelées, tant en logement qu'en tertiaire, avec une extraction de type VMC. Utilisation des dégagements en logement pour former un plénum de distribution sur toutes les pièces de vie et avec unité intérieure gainable pour les tertiaires. Les recirculations d'air intérieur couvrant ainsi les besoins de chauffage ou de

Vue de l'amphithéâtre de Maximilien Perret le 18 octobre 2012

rafraîchissements. La régulation étant effectuée par pilotage de l'ouverture proportionnée de registre, associé à chacune des grilles situées dans chaque pièce, en fonction de son thermostat à liaison radio.

Notre commentaire est ici de rappeler que pour les liaisons et distributions aérauliques notre profession doit impérativement passer par la case « Calculs ». Ce qui n'est pas toujours le cas des installations classiques de VMC ou les estimatifs des pertes de charge par abaques sont hélas encore trop souvent pratiqués !!!!

Pierre BARDOU, AICVF Ile de France

Les logiciels de calculs réglementaires RT 2012, par FISA Ingénierie :

Jérôme FAUCONNET a rappelé la trajectoire règlementaire couverte, depuis leur création par les logiciels FISA - FAUCONNET Ingénierie. Une trentaine de logiciels dédiés au génie climatique développés en 25 ans au service des BET et entreprises. Il a séduit l'assistance par les éclairages et les explications qu'il a apportées sur les évolutions depuis TH 88, jusqu'à RT 2012 qui occupe aujourd'hui les esprits, sans certitude encore d'en obtenir ou d'en maitriser toutes les informations souhaitées Ses explications pratiques teintées d'expérience, les exemples de résultats de calculs instantanés qu'il a présentés, ont permis d'entrevoir, sur un scénario de projet type RT 2012, l'étendue des services proposés par Visual TTH. Un logiciel qui présente réactivité et ressources interactives permettant des approches de calculs et de solutions sur tout le parcours règlementaire.

Michel LAVAL, Vice-président AICVF Ile de France

Lorraine : Quand l'innovation vient conforter la réglementation

La RT 2012, dont la mise en application totale sera obligatoire pour tous les bâtiments neufs à compter du 1er janvier 2013, a des exigences de performance particulièrement fortes en matière de consommation d'énergie primaire (rappel : 50 kWh_{ep} /m².an maximum, valeur moyenne du label «bâtiments basse consommation»).

Au-delà d'un très bon niveau de qualité énergétique du bâti, atteindre un tel objectif suppose des systèmes et équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire particulièrement performants.
Découvrir des solutions techniques et technologiques innovantes qui répondent à ces exigences, tel était l'objet de la réunion technique organisée par l'AICVF Lorraine le 12 novembre 2012 après celle du 13 mars dernier sur la présentation de la norme RT 2012. Un sujet particulièrement intéressant pour nos 33 adhérents et invités présents.
C'est ainsi que José KORMANN, ingénieur d'affaires chez De Dietrich Thermique et Jean-Charles COLLIN, ingénieur chez GrDF - *en remplacement au pied levé de Renaud BURCKEL, prescripteur région Est chez INOVALIA, absent pour maladie* - ont présenté les dernières innovations technologiques de ces deux partenaires et fournisseurs.

DE DIETRICH THERMIQUE a développé de nouveaux produits plus performants, plus faciles à transporter, à installer, à entretenir : les chaudières murales gaz à condensation micro-accumulée PMC-X pour le chauffage individuel et pour les bâtiments collectifs et tertiaires, la gamme des chaudières gaz au sol à condensation C 230 – C 330 et C 630 Eco et enfin la pompe à chaleur gaz à absorption PCA 38, véritable condensé de technologies éprouvées.
Au-delà de l'amélioration sensible des performances énergétiques liées à la technique de condensation, de gros efforts d'innovation ont aussi été faits sur l'esthétique et les systèmes de régulation. José KORMANN *(ci-contre en photo)* a su convaincre un auditoire attentif, notamment lors du débat très technique sur le traitement de l'eau lié au corps de chauffe en aluminium silicium.

Lorraine : Quand l'innovation vient conforter la réglementation

INOVALIA a conçu une solution très originale, l'offre BBC YZENTIS, mariage du gaz naturel et du vecteur air pour le chauffage et la production d'eau chaude en bâtiments individuels et collectifs. Comme l'a présenté Jean-Charles COLLIN *(ci-contre en photo)*, ce système combine une chaudière murale à condensation avec une centrale de traitement d'air. Mais sa grande originalité réside dans l'emplacement de la chaudière, positionnée dans les WC ou la salle de bains et parfaitement intégrée dans un placard au-dessus du WC suspendu. Cette solution technique, dont chaque élément a été étudié pour être tout à la fois fonctionnel et esthétique, offre de nombreux habillages très décoratifs pour tous types d'appartements et d'ambiance. La chaufferie dans les WC ou la salle de bains, il fallait oser le faire ! *« Il n'y a plus qu'à y mettre la cuisine »* s'est exprimé l'un des participants. Une offre à la fois performante, totalement intégrée et particulièrement décorative.

Ces deux exemples démontrent une fois encore, qu'il est possible d'allier intelligemment performances, facilités d'installation et d'entretien et design : la créativité et l'innovation pour répondre aux nouvelles exigences de performance énergétique et environnementale dans les bâtiments.

Une réunion de découverte très appréciée par l'ensemble des adhérents présents, comme le rappelait Lucien DIM, récemment élu président de l'AICVF Lorraine. Après avoir remercié les deux intervenants et Francis JACQUES pour l'organisation de cette réunion technique, il invitait les 30 participants inscrits au dîner à poursuivre les échanges et cette belle soirée à l'hôtel ARIANE.

Lucien DIM, Président AICVF Lorraine

Touraine Centre : Réunion partenaires

L'AICVF Touraine-Centre a réunie le 13 novembre dernier, ces partenaires actuels et à venir afin de leurs présenter les actions réalisées durant l'année 2012, ainsi que les projets 2013.
Les 13 réunions techniques réalisées au cours de cette année ainsi que les sujets traités, ont prouvé que notre délégation régionale était dynamique et très active dans ce domaine.
Sans ce soutien notre région n'aurait pu réaliser ces projets devenus réalité. Nous tenons à les en remercier pour l'année 2012 et, nous comptons sur eux pour 2013.
Les présents nous ont affirmés dans leur grande majorité leur désir de continuer ce partenariat.
Cette sympathique réunion c'est clôturée par des discutions très enrichissantes autour d'un amical cocktail.
L'AICVF Touraine-Centre les remercie à nouveau pour leur grande disponibilité.

Daniel DESGRANGES, Président AICVF Touraine-Centre

Provence Alpes : Réunion des Présidents des Groupes régionaux AICVF

A l'invitation de l'AICVF Provence Alpes se tenait à Marseille le 24 novembre 2012 la réunion semestrielle des Présidents des Groupes régionaux AICVF. Seize des dix sept Présidents de Groupes régionaux étaient présents ou représentés par un membre de leur Bureau. Le Président de l'AICVF y était accompagné de membres du bureau l'association.

Ile de France : Bilan et perspectives du dispositif des certificats d'économie d'énergie

Conférence thématique co-organisée le 21 décembre 2012 à Paris par les structures régionales Ile de France des associations : AICVF - Association des Ingénieurs en Climatique Ventilation et Froid (association de climaticiens) et ATEE Association Technique Energie Environnement (rassemblant les acteurs concernés par les questions énergétiques et environnementales), présidées l'une et l'autre respectivement par Jean-Pascal CHIRAT et Guy FORSTER.

A l'issue des six premières années de développement du dispositif des certificats d'économie d'énergie marquées par deux périodes distinctes en terme d'obligations ; 54 TWh cumac[1] d'une part de 2006 à 2009 puis 345 TWh cumac d'autre part de 2010 à 2013 et dans la perspective d'un troisième cycle triennal devant démarrer début 2014, dont les objectifs devraient se préciser prochainement, le sujet fait fortement débat entre les principaux acteurs du marché de l'efficacité énergétique, les obligés et les pouvoirs publics.
Selon Xavier ROMON, Délégué général Club C2E au sein de l'ATEE, trois niveaux d'évaluation des gisements potentiels d'économies d'énergies pourraient se traduire en objectifs pour la troisième période : Selon les obligés eux-mêmes de 255 à 345 TWh cumac, selon l'interprétation de la directive européenne[2] de 500 à 585 TWh cumac et selon la DGEC/ADEME de 860 à 900 TWh cumac.

Dans ce contexte et pour répondre plus précisément aux attentes d'informations exprimées par leurs membres adhérents en région Ile de France, il est apparu judicieux aux associations AICVF et ATEE d'organiser une conférence thématique sur le sujet, faisant intervenir les responsables des structures concernées :

- L'ATEE dont le Club CEE est unanimement reconnu comme autorité compétente
- Les énergéticiens « Obligés » : EDF : Elizabeth TATREAUX, GDF Suez : Patrice HENNIG, TOTAL : Aristide BELLI, Auchan (Pétrovex) : Erick PARAYRE
- Une structure collective : CERTINERGY : Frédéric UTZMANN
- Deux Organisations professionnelles représentant les installateurs : CAPEB : Jean-Marie CARTON et UECF : Jean-François MARTY
- Un réseau représentatif du négoce professionnel : POINT P : Patrick VENZAL

Cette rencontre ayant permis de mobiliser plus de 150 professionnels s'est tenue le 21 décembre en matinée dans l'amphithéâtre de la Tour Total quartier Michelet à La Défense.

Les protagonistes du débat réunis en table ronde animée par Philippe NUNES, DG du portail d'information XPAIR ont pu s'exprimer de façon ouverte et constructive mettant en évidence les spécificités et centres d'intérêt propres à chacun mais aussi de nombreux points de convergences laissant ainsi entrevoir la possibilité de mutualiser l'effort collectif pour réaliser les objectifs qui sont par ailleurs ceux de notre pays, la France au sein de la communauté européenne.

Le bilan des CEE, et les attentes …
Le bilan des deux premières périodes mais aussi les attentes exprimées pour la troisième font apparaitre un consensus sur plusieurs pistes de progrès à engager:

- Simplifier et alléger les procédures administratives du dispositif dans le but d'optimiser le temps et les coûts de traitement des dossiers de travaux
- Accompagner et fiabiliser le parcours des consommateurs et des ménages dans leur quête d'information et l'étude d'options techniques afin de renforcer les relations de confiance entre les donneurs d'ordre, les entreprises et l'administration. L'idée d'un « passeport de l'efficacité énergétique » a été évoquée par GDF Suez

[1] *cumac : énergie cumulée au taux d'actualisation de 4% sur la durée prise en compte*
[2] *Directive sur l'efficacité énergétique adoptée par le Parlement européen en séance plénière le mardi 11 septembre 2012.*

Ile de France : Bilan et perspectives du dispositif des certificats d'économie d'énergie

- Structurer et élargir les offres tout en maitrisant les coûts de travaux par nature d'opération en fonction des retours d'expérience. Pétrovex/Auchan parle d'un « argus des travaux de rénovation thermique »
- Clarifier, faciliter, élargir… les solutions de financement des travaux d'économie d'énergie (éco PTZ notamment) afin de les rendre plus accessibles, de créer plus d'effets incitatifs et de faire apparaitre des options d'amortissement intégrant les gains financiers obtenus par les réductions de consommations dans le temps. Cela veut dire, cibler rationnellement les choix de travaux selon des critères de priorités et de retours sur investissement, donc bien comprendre et mesurer la réalité de l'efficacité des travaux en faisant apparaitre les réels gains additionnels et, cela traduit un besoin de pragmatisme et de réalisme
- Valoriser les produits et techniques apportant des performances améliorées en utilisant opportunément les aides financières pour absorber les plus values et profiter ainsi immédiatement des gains de rendement.
- Soutenir et poursuivre les actions de formation des entreprises. Le programme FEEBAT doit être maintenu tout en modifiant son modèle de financement pour le rendre plus équitable et gérable par ses sponsors (dont principalement EDF)
- Mener à leur terme des programmes d'ingénierie et d'accompagnement. Tel que RAGE (révision des règles de l'art) qui donnent une dimension plus rationnelle aux recommandations techniques en fonction des évolutions des produits et méthodes.
- Prendre en compte la problématique posée par la montée de la précarité énergétique dans notre pays tant sur le plan social que technique pour l'habitat. Le programme «Habiter Mieux» de l'ANAH bien que reconnu d'intérêt général apparait comme insuffisamment efficace en regard des résultats atteints et mériterait d'être relancé et optimisé, sans oublier les autres actions en faveur des démunis énergétiques et de la solidarité habitat (Fondation Abbé Pierre)
- Mobiliser les collectivités territoriales sur la transition énergétique
- Soutenir le concept d'écoconditionalité et l'évolution de la qualification des entreprises (mention RGE)
- Favoriser la recherche de solutions nouvelles en matière de financement de l'effort énergétique pouvant aboutir à des conceptions différentes et vertueuses de la valorisation du patrimoine immobilier et à sa fiscalisation.

Alors certes des différences de point de vue demeurent et certaines questions restent sans réponse (à ce jour):

- Pourquoi les « obligés » ne peuvent-ils pas tous répercuter les coûts des CEE dans leur facturation créant ainsi une distorsion de concurrence ressentie comme une injustice et un traitement inéquitable (cas des deux majors EDF et GDF Suez dont les tarifs réglementés sont fermement encadrés)
  Les obligés et structures collectives ne ciblent pas tous de la même manière le bénéficiaire des travaux ou l'intermédiaire professionnel en terme de rémunération des primes CEE, générant ainsi dans l'esprit du public quelques incompréhensions et doutes sur la valeur éthique des procédés, dans la mesure où une dimension commerciale et marketing peut venir voiler le discours technique et argumentaire.
- Certains considèrent que le signal prix ne peut être le seul levier au déclenchement de l'acte d'achat et que le besoin de confort conserve toute sa force. Une approche globale et objective appuyée sur un audit énergétique ou un DPE structuré doit être menée avant d'engager une offre de travaux, la chasse à la prime à ses limites…

Enfin malgré ces quelques divergences de vues (parfois bien ancrées il faut le reconnaitre) tout le monde comprend qu'il ne serait pas positif de remettre en cause fondamentalement un dispositif qui bien que perfectible commence à être compris par le marché et que dans la circonstance, la stabilité dans la politique de soutient à l'efficacité énergétique est un facteur clef à considérer dans l'objectif à atteindre.

Ile de France : Bilan et perspectives du dispositif des certificats d'économie d'énergie

Les professionnels de l'installation (CAPEB, FFB) mais aussi de la distribution appellent donc de leurs vœux une poursuite du système des CEE en convenant cependant de revoir les points bloquants, conscients des difficultés qu'ils génèrent et du risque qu'ils font peser sur sa pérennité.
Ils rappellent par ailleurs que les CEE aident à mettre en œuvre des solutions techniques à valeur ajoutée et génératrices d'économies d'énergie, l'installateur et le distributeur agissant en relai de communication et de diffusion des CEE auprès du grand public.

Enfin un souhait s'exprime également sur la nécessité de pouvoir mesurer l'efficacité énergétique réelle du dispositif des CEE, après travaux.
Cette « mesure » permettrait de mieux apprécier l'efficacité même du dispositif et son adaptation dans les années à venir.

En conclusion chacun semble vouloir se ranger à l'idée qu'il y a dans ce débat plus de convergences de vues que d'oppositions fondamentales. Le besoin d'amélioration énergétique du parc résidentiel et tertiaire français est une réalité non discutable, tout comme l'intérêt économique qu'il peut apporter aux métiers du bâtiment et à la relance d'un emploi non délocalisable. Dans un contexte de crise, le marché de la rénovation thermique peut devenir une aubaine économique et facteur de mobilisation d'une population professionnelle capable de s'unir pour réussir un objectif commun. Ainsi le dispositif des CEE doit être maintenu mais certes adapté, amélioré et mieux communiqué pour être de mieux en mieux utilisé. Les Pouvoirs Publics peuvent jouer ici un rôle majeur en tant que chef d'orchestre pour faire du plan CEE, un levier de croissance fédérateur et efficace pour la France, valorisant aux yeux de nos voisins Européens.

Jean-Pascal CHIRAT, Président AICVF Ile de France

Publication autorisée Contact relation presse XPAIR.COM Philippe NUNES – pn@xpair.com Tél : 08 20 82 05 98

Communiqué et photos en ligne sur le site : www.aicvf.org

. http://www.atee.fr/
. http://www.capeb.fr/
. http://www.certinergy.com/
. http://france.edf.com/
. http://www.gdfsuez.com/
. http://www.pointp.fr/
. http://www.total.fr/
. http://www.uecf.fr/
. http://www.xpair.com/